

15 novembre 2021 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

À l'occasion du Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France, la Fédération CGT des services publics s'adresse aux employeurs territoriaux.

Le contexte actuel est particulièrement anxiogène pour les agents territoriaux. Leur engagement, leur grande conscience professionnelle qui ont prévalu pendant la période de la pandémie et des confinements, auraient dû rappeler aux pouvoirs publics l'importance que ces agents occupent dans la réponse aux besoins sociaux quotidiens les plus fondamentaux.

Pourtant, les dispositions de la loi dite de Transformation de la fonction publique s'appliquent les unes après les autres comme autant de remises en cause du statut des fonctionnaires : vol des congés, remise en cause des instances paritaires, codification du statut et mesures d'individualisation...

Pourtant, le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans, aujourd'hui gravé dans le marbre par le gouvernement, plonge des centaines de milliers d'agents dans un appauvrissement et une précarité salariale qui n'est plus supportable.

Autant de mesures qui génèrent l'indignation et la colère des territoriaux.

Une récente enquête de la Gazette des Communes et de la MNT indique que « le niveau de stress des agents reste important et lié à leur contexte professionnel pour 80% d'entre eux », que « la tension ressentie au travail est essentiellement due à la hiérarchie, selon 63% des répondants », seuls 13% des répondants se déclarent optimistes concernant l'évolution du statut. Autre aspect de cette enquête « la rémunération se trouve toujours en tête des motifs d'insatisfaction des agents (71%), alors qu'elle est l'un des premiers critères cités par les agents en tant que moteurs de leur épanouissement professionnel ». L'insatisfaction, l'indignation, le sentiment d'être méprisés se confondent à la colère. Nos dirigeants devraient en prendre conscience.

Salaires, emplois, conditions de travail, formation, retraites : nos revendications sont celles des personnels. Le gouvernement et nos employeurs doivent entendre nos revendications. Elles sont socialement indispensables et économiquement réalistes.

Nous serons présents le 16 novembre de 8 heures à 12 heures, Porte de Versailles pour nous adresser à nos employeurs locaux et réaffirmer nos revendications.

Vous trouverez ci-dessous l'adresse qui sera distribuée à cette occasion.